

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CL CONSTRUCTION » en abrégé « CLC »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA 2
ANONO VILLAGE, NON LOIN DE LA STATION SHELL, Lot
4083, Ilot 138

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 26/08/2022 reçus par Me SONZAH I Vao Vincent, et enregistrés au CEPICI le 14/11/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CL CONSTRUCTION » en abrégé «
CLC »

Objet : la construction de maisons, les travaux d'électricité, de plomberie, de menuiserie, de peinture et de carrelage.

La participation de la société à toutes entreprises ou sociétés ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus définis ainsi qu'à tous objets similaires ou connexes ou susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement, le tout tant pour elle-même que pour le compte des tiers.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA 2
ANONO VILLAGE, NON LOIN DE LA STATION SHELL, Lot
4083, Ilot 138

Dirigeant(s) M LOUA GUELADAN CHRISTIAN ARMEL
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-02412 du 28/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°16539/GTCA/RC/2023 du 28/02/2023

